

CHEMINS DE FER.

HEURES D'ARRIVEE ET DE DEPART

MEMPHISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE
Memphisville tous les jours 7:15 a m
Nashville tous les jours 8:15 p m

QUEEN & CRESCENT ROUTE

ARRIVEE
No 1 limité 8:45 a m
No 2 Pan American special 8:15 p m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVEE
Chicago limité 8:15 p m
St Louis limité 10:55 p m

THE YAKO AND MISSISSIPPI VALLEY

ARRIVEE
Wahburg express 5:50 p m
Wahburg express 7:00 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY

ARRIVEE
San Antonio 11:10 a m
Houston 5:15 p m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE
Fort Worth and Hot Springs 7:30 a m
Dallas 12:05 p m

NEW ORLEANS FORT

JERSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVEE
Dimanche seulement
8:30 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY

ARRIVEE
Tous les jours excepté dimanche
8:15 a m

BULLETIN FLUVIAL

Nouveau-Orléans 16 septembre 1905.

Table with columns: Station, Niveau, Hauteur, Direction, etc. listing various stations and water levels.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF
ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de meubles et installations.

COUR CIVILE DE DISTRICT

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parcellisation de terrain.

ANNONCE JUDICIAIRE

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente par le Sheriff de la maison 'Hesselt'.

COUR CIVILE DE DISTRICT

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parcellisation de terrain.

Remède du Moment

Le public est prévenu que je prépare et vend mon préventif contre LA FIEVRE JAUNE.

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

CHARTRE

De la compagnie dite: NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY.

JUN 1905.

ETAT DE LA LOUISIANE

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE I

Le nom de ladite corporation sera 'NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY'.

ARTICLE II

Le domicile de ladite corporation sera en la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III

Les objets et buts poursuivis sont: l'édification, l'entretien et l'exploitation de chemins de fer.

ARTICLE IV

Le stock capital de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

CHARTRE

Trans-actioens de dividende sur ledit stock.

ARTICLE I

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE II

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE III

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE IV

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE V

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE VI

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE VII

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE VIII

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE IX

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE X

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

CHARTRE

Portion légale, ou pour le d'apporter et se servir du produit dans l'importation de...

ARTICLE I

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE II

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE III

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE IV

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE V

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE VI

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE VII

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE VIII

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE IX

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

ARTICLE X

Le stock commun de la dite corporation est par cent mille de TRENTE MILLIONS DE DOLLARS.

C. LAZARD & CO., L'rd. Les ANCIENS ET POPULAIRES MARCHEANDS DE VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux.

D. MERCIER'S SONS Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

PORTEZ-MOI CETTE ANNONCE et je vous vendrai d'importe lequel des articles de mon stock au prix coûtant. Diamants, Montres, Argenterie, Verre Taillé et Joaillerie en Or.

F. A. BRUNET, IMPORTATEUR DIRECT, HORLOGER BIJOUTIER JOAILLIER, 313 RUE ROYALE.

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage. Médaillons de tous dessins en argent et en or.

WM. FRANTZ & CO., JOAILLIERS, SUCCURSALE DE FRANTZ BROS & CO., 143 RUE CARONDELET.

L'ABEILLE - DE LA - Nlle-Orléans. CUMBERLAND TELEPHONE 2096-21.

INCORPORÉE EN 1856. Succursale de LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Maison du Nord CHICAGO, COLE NORD, HOTEL DE FAMILLE, 16 RUE ASTOR, A UN QUART DU LAC.